

MAIRIE DE MUS

0 6 NOV. 2023

Courrier arrivé le

Monsieur le Maire
15 Pl. de la Mairie
30121 Mus

Nîmes, le 26 octobre 2023

Pôle Territoire

Siège Social
Mas de l'Agriculture
1120, route de Saint Gilles
CS 38283
30942 Nîmes cedex 9
Tél. : 04 66 04 50 60

Objet. : Avis concernant la modification n°2 du PLU

Courrier suivi par : Grégoire GERARD
t: 04 66 04 50 68 e: gregoire.gerard@gard.chambagri.fr

Monsieur,

Vous avez saisi la Chambre d'Agriculture pour avis au sujet de la modification n°2 de votre PLU approuvée le 24/07/2023. Celle-ci est menée afin de modifier le règlement des OAP, adapter des règles de construction en zone urbaine et gérer les emplacements réservés.

Après étude des documents par nos services, nous vous informons que nous n'avons pas de remarque à formuler, cette modification n'ayant pas d'impact sur l'agriculture.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente,

Magali SAUMADE

